



Munich Personal RePEc Archive

Contemporary Industrial Policies: The Problem of Energy and Human Capital Dependence in Central African Countries

NGUENA, Christian L. and MAGNE, Carine E.

Université de Yaoundé 2 Soa

5 December 2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/49409/>

MPRA Paper No. 49409, posted 01 Sep 2013 07:45 UTC

Politique Industrielle Contemporaine : le Problème de Dépendance en Energie et Capital Humain des Pays de l'Afrique Centrale¹

Par

Carine Estelle MAGNE* et Christian Lambert NGUENA*

Résumé:

Cette étude a pour objectif de montrer que pour une industrialisation favorisant la croissance économique, la politique industrielle contemporaine doit mettre l'accent sur l'amélioration de la production énergétique et de la qualité du capital humain avec une application sur les Pays de l'Afrique centrale.

Avec une méthodologie hypothético-déductive et descriptive, après une revue de littérature sur le concept de politique industrielle, l'on a mis en évidence le lien entre l'amélioration de la production énergétique, l'investissement en capital humain et le niveau de développement industriel via la croissance économique en Afrique centrale. En effet une production insuffisante d'énergie et un capital humain non qualifié ont un impact négatif à moyen et long termes sur le développement industriel et partant la croissance économique.

Ce résultat nous a en conséquence conforté dans notre recommandation à savoir l'application d'une politique industrielle principalement orientée vers la réduction de la dépendance en Energie et l'amélioration de la qualité du capital humain en Afrique centrale. Ceci sans être exhaustif passant par l'accroissement de l'investissement dans les capacités de production en énergie et dans la formation professionnelle.

Mots clés : Industrialisation ; Politique industrielle ; Energie ; Capital humain ; Investissement.

Classification JEL : H52, L52, O 13, B22, L16.

Abstract:

This study aims to show that for pro growth industrialization, contemporary industrial policy needs to emphasize on improvement of energy production and of the quality of human capital with application on Central Africa sub region.

After a literature review on industrial policy concept, we have highlighted the link between improving energy production, investment in human capital and the level of industrial development through economic growth in Central Africa using a descriptive approach. Indeed produce less energy and unskilled human capital has a negative impact on medium and long term industrial development through economic growth channel.

This result has therefore confirmed our recommendation to the implementation of an industrial policy mainly focused on reducing energy dependence and improving the quality of human capital in Central Africa; This, and not to be exhaustive, through increased investment in energy production capacity and in training.

Key Word : Industrialization; Industrial policy; Energy; Human Capital; Investment.

JEL classification: H52, L52, O 13, B22, L16

¹ Remerciements aux commentateurs anonymes Les auteurs restent toutefois seul responsables des erreurs et omissions pouvant subsister dans le texte.

* ✉ : carinefogoum@yahoo.com. 2013 ©.

* ✉ : clanguena@yahoo.fr.

INTRODUCTION :

Alors que le paradigme libéral-productiviste est en train de littéralement s'effondrer sous nos yeux, les décideurs politiques et économiques ont jusqu'à maintenant été totalement incapables de s'engager dans le nouveau paradigme qui est en train d'émerger.

Pourtant, le succès d'exportation des pays émergents et des régions en croissance des pays développés montre qu'un modèle existe et fonctionne bien. En effet cette industrialisation avancée repose sur de nouvelles politiques industrielles visant davantage à soutenir des activités que des secteurs. Il repose aussi sur la création de nouvelles institutions financières, de nouveaux instruments complémentaires aux banques et au capital de risque.

Or, l'Afrique centrale tarde à se doter d'une stratégie globale dans laquelle s'inséreraient des politiques proactives plutôt que réactives dans le domaine de l'énergie, du transport, de la main-d'œuvre et du système productif pour influencer indirectement le développement industriel. Pourtant, une politique industrielle doit être au cœur de cette stratégie dans la mesure où elle est la clé qui permet de transformer la nature du modèle de développement. Toutefois l'Afrique centrale est admirablement bien doté pour construire son indépendance énergétique et se donner des infrastructures économiques adaptées aux défis du 21^{ème} siècle ; Il manque juste une volonté politique, disent les chercheurs mais encore faudrait il prouver que l'essor industriel des pays d'Afrique centrale dépend bien directement ou indirectement de ces éléments.

Ce travail de recherche a en conséquence pour but de montrer que pour une industrialisation favorisant la croissance économique, la politique industrielle contemporaine doit mettre l'emphase sur la production énergétique et la qualité du capital humain avec une application sur les Pays de l'Afrique centrale. Pratiquement l'on va dans une première section mettre en avant les enjeux et opportunités de l'implémentation des politiques industrielles en Afrique centrale ; Dans la deuxième section l'on va effectuer une analyse transversale des politiques industrielles ; Ensuite dans la troisième en utilisant une approche comparative l'on va montrer que l'accent sur le niveau de production énergétique et l'investissement sur le capital humain restent les principaux facteurs pour un niveau soutenable d'industrialisation en Afrique centrale.

I) Enjeux et opportunités des politiques industrielles en Afrique centrale:

A l'échelle mondiale, les pays ayant largement bénéficié de la globalisation sont, comme en Asie du sud et du Pacifique, ceux qui ont pu mettre en place un véritable processus local d'industrialisation et de diversification, ce qui leur a permis de profiter de l'exportation des

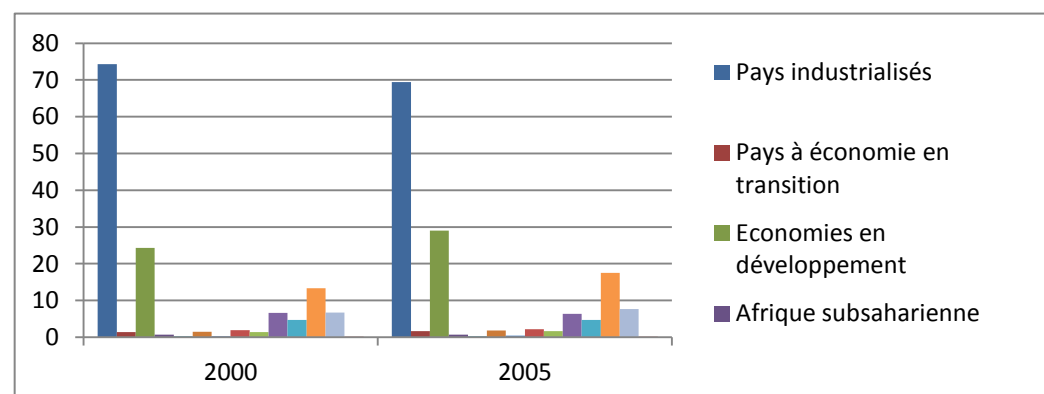
produits manufacturés. Depuis la première décennie des années 2000, la croissance économique asiatique, qui sert désormais de moteur à la croissance mondiale, est à ce titre très révélatrice. C'est en effet en Asie que, depuis 2004-2005, le volume de production et d'exportation de marchandises enregistre les plus fortes croissances. En 2004, par exemple, cette augmentation était de 14,5%. Sur la période 2000-2005, c'est également en Asie que les taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) auront été les plus importants (tableau 1 et graphique 1). Et si, dans plusieurs pays du monde, les échanges ont enregistré une croissance à deux chiffres, l'augmentation pour l'Afrique restait surtout due au raffermissement des cours des produits de base et, en particulier, de ceux du pétrole. En matière de performance compétitive industrielle, les pays africains se situent aujourd'hui, pour la plus part, parmi les soixante derniers.

Tableau 1 : part de la valeur ajoutée (VAM) dans le secteur manufacturier (en%)

Groupe de pays et région	2000	2005
Pays industrialisés	74,3	69,4
Pays à économie en transition	1,4	1,7
Economies en développement	24,3	29,0
Afrique subsaharienne	0,7	0,7
Sans l'Afrique du sud	0,3	0,3
Asie du sud	1,5	1,8
Sans l'inde	0,3	0,4
Moyen orient et Afrique du nord	1,9	2,2
Sans la Turquie	1,4	1,7
Amérique latine et caraïbes	6,6	6,4
Sans le Mexique	4,7	4,7
Asie de l'est et pacifique	13,3	17,5
Sans la chine	6,7	7,7
Pays les moins développés	0,3	0,3
Monde	100,0	100,0

Source : Construction de l'auteur à partir de la Base de données de l'ONUDI

graphique 1 : Evolution part de la valeur ajoutée (VAM) dans le secteur manufacturier (en%)



Source : Base de données ONUDI

La crise financière et, surtout, la vulnérabilité par rapport aux cours des matières premières, auront été autant de facteurs qui ont mis en exergue la grande fragilité de l’Afrique en général, et de l’Afrique centrale en particulier, devant les chocs extérieurs. Ces différents évènements ont ainsi révélé la nécessité pour ces pays de mettre en place les moyens permettant de se prémunir contre ces chocs exogènes. L’industrialisation de la sous-région fait précisément partie intégrante de ces enjeux. A l’exemple de la Chine ou des pays émergents contemporains, le développement de la sous-région CEEAC nécessite désormais que celle-ci se donne des moyens de briser le cercle vicieux d’une croissance faible engendrée par la dépendance vis-à-vis des exportations primaires.

L’importance de l’industrialisation dans le processus de développement n’est en effet plus à démontrer. Celle-ci aura été, jadis, le facteur majeur du développement « des vieux pays » et, après avoir été à l’origine de la différenciation du « tiers monde » dans les années 1980, elle apparaît également comme le moteur des croissances contemporaines des NPI asiatiques ou des pays émergents latino-américains. De nombreux travaux montrent en effet que « dans les pays à forte croissance, on trouve (toujours) un secteur manufacturier en progression rapide et, étant donné le poids des échanges de produits manufacturés, le parcours se fait de la croissance du secteur manufacturier à la croissance de l’économie tout entière, et non l’inverse ».

Même si la croissance économique s’est améliorée en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 1990 et s’est renforcée jusqu’en 2008, elle reste cependant encore tributaire des exportations des produits primaires et du pétrole. Au niveau des pays de la CEEAC, plus spécifiquement, si les termes de l’échange ont été positifs de 2002 à 2008, et avec une nette amélioration entre 2003 et 2006 puis en 2008 (tableau 2), c’est en réalité essentiellement du, comme au cours de la période 2007-2008, à « l’envolée des cours du pétrole ». De sorte que, sur cette période de dix ans, l’évolution moyenne des termes de l’échange aura été de 8,1%.

Tableau 2 : évolution des termes de l’échange en zone CEEAC, de 2002 à 2011 (Variations annuelles en %)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
									Estim.	Prév.
Termes de l’échange	0,7	5,7	12,9	25,3	9,8	1,0	20,1	-27,1	10,9	21,9

Sources : Construction de l’auteur à partir de CEA/BSR-AC, Yaoundé, 2011.

Avec une population de 133,2 millions d’habitants en 2008, les pays de la CEEAC totalisaient un PIB nominal de 173,4 milliards de dollars, avec un taux de croissance de 9,5%. Toutefois, cette croissance demeure largement tributaire de l’exploitation des matières premières et,

surtout, du pétrole. Pour sa part, l'industrie manufacturière reste embryonnaire. Ainsi, l'économie sous-régionale présente trois types de contraintes :

- Les structures inadéquates (manque d'infrastructures, étroitesse des marchés, faiblesse de l'environnement institutionnel, etc.) ;
- Des politiques peu appropriées (mauvaise gestion des secteurs privé et public, etc.) ; et
- Des vulnérabilités internationales (poids de la dette, fluctuations des prix des matières premières, etc.).

Au total, comme dans la plupart des pays de la l'Afrique subsaharienne, l'économie régionale reste fortement dominée par une économie de rente dans laquelle l'enrichissement résulte d'avantage de prélèvements que de création de richesses. Or, la CEEAC doit gérer un ensemble de défis. Et ceux-ci sont, à la fois :

- Démographiques et urbains : en effet, sa population est passée de 119,4 millions en 2002 à 133,2 millions en 2008, avec un taux de croissance moyen passant (entre 2005 et 2010) à 2,25% c'est-à-dire supérieur à celui de toute l'Afrique. De sorte que la croissance démographique de la sous-région est la plus élevée de toute l'Afrique. De même, on y observe un triplement de la population urbaine, presque tous les 20 ans ; ou encore
- La gestion des programmes de désendettement à travers l'initiative PPTE et des défis territoriaux (en effet, la croissance démographique aidant, il se constitue une conurbation marquée par une concentration de la population dans les villes littorales et la sous-région) ;
- Son industrie, embryonnaire, doit par ailleurs affronter la concurrence internationale dans le cadre d'une mondialisation qui, désormais, a consacré le déplacement du centre de gravité de la production industrielle au profit de l'Asie à bas salaire et à fort potentiel technologique ;
- L'investissement en capital humain, ou encore le changement climatique et le développement durable ;
- La mise en place d'une infrastructure de base ...etc.

Un ensemble de facteurs semble expliquer le blocage actuel de son industrialisation. Premièrement, l'économie reste une économie de rente, c'est-à-dire spécialisée dans la production agricole, minière ou pétrolière. Deuxièmement, un faible taux d'investissement, une faiblesse des IDE², une mauvaise utilisation du capital et, enfin, des problèmes de

² Investissement Direct Etranger.

gouvernance tant politique, économique que sociale. Dans ce contexte, le modèle d'exportation des produits de base et de substitution des importations n'a pas pu permettre le déclenchement d'un processus autoentretenu concourant à la diversification de l'économie régionale.

Fort de ce constat pour répondre à la question des enjeux et les opportunités des politiques industrielles en Afrique centrale, il nous paraît important de nous interroger, tout d'abord, sur la notion de « politique industrielle ». Dans un second temps, nous aborderons les différentes politiques industrielles mobilisées en Afrique centrale, ainsi que les outils utilisés pour promouvoir ces stratégies. Puis, suivra une analyse de la performance industrielle qui, mettant en évidence l'échec des stratégies industrielles mobilisées dans la sous-région, permettra, enfin, de relever les enseignements susceptibles de tirer profit des opportunités désormais offertes pour la promotion d'une dynamique productive dans cette partie de l'Afrique.

Ainsi, passant d'une approche descriptive et de l'analyse à la stratégie, cette dernière partie de l'étude explore plus particulièrement, et à la lumière des mutations engendrées par la *globalisation* sur la géographie de la production industrielle dans le monde, les bases des politiques industrielles susceptibles d'être mises en place en zone CEEAC afin d'y promouvoir une économie de « transformation ».

II) LE CONCEPT DE POLITIQUE INDUSTRIELLE AU 21^{ème} SIECLE: Une analyse transversale.

Chaque fois que l'on a tenté d'analyser les enjeux de la politique industrielle, les avis sur ce qu'elle devrait être diffèrent. Chaque fois néanmoins, une hypothèse forte émerge : la relation Etat/industrie a un effet structurant sur la compétitivité des firmes. Il peut s'agir de politiques de spécialisation, de politiques d'attractivité ou de politiques de déréglementation. Mais ce ne sont pas les seules actions mises en œuvre pour renforcer la compétitivité. En effet, il faudrait aussi bien parler des politiques scientifiques, d'éducation, d'aménagement du territoire, que des échanges extérieurs. C'est en réalité le choix que fait un Etat d'aider tel ou tel secteur de l'industrie, de façon à s'affranchir de manière partielle de la nécessité de bénéfices immédiats et dans l'intérêt général.

Finalement, à la question pertinente de savoir « une politique industrielle pour quoi faire ? », il advient que celle-ci peut être envisagée et entreprise pour plusieurs raisons :

- Construire une base industrielle locale ;
- Reconvertir ou restructurer les secteurs en déclin et adoucir la brutalité de leurs conséquences sociales ;

- Renforcer un secteur industriel en espérant un bénéfice à plus long terme ; ou encore
- Pour le bien public, par exemple, faciliter la vie des populations, diminuer la pollution...etc.

Ainsi abordée, la politique industrielle est souvent menée alors qu'elle ne dispose pas, à proprement parler, d'un cadre théorique précis. Comme, par ailleurs, la théorie économique dans son ensemble n'a pas véritablement légué un champ conceptuel qui lui soit consacré, pendant longtemps, ses adeptes ont surtout cherché à promouvoir des actions pratiques de politiques industrielles (M. Humbert, 1995).

II-1) Enjeux et justifications de la politique industrielle

Ici nous essayons de voir comment comprendre la politique industrielle Ou encore, comment justifier le recours à cette pratique et avec quels instruments et principes. C'est là un ensemble d'interrogations pertinentes auquel tente de répondre la présente sous-section du travail.

II-1-1) Comment appréhender véritablement la politique industrielle ?

Si depuis toujours la politique industrielle n'a pas de fondement théorique ou de justification dans le cadre conceptuel standard, on remarquera néanmoins des évolutions de ce même cadre sur le sujet. Evolutions qui, à leur tour, ont « fondé » des pratiques en la matière durant les années 1980 et 1990 (M. Humbert, 1995, op. cit.). Même si cette évolution a été, par la suite, contrariée notamment par ce qu'il est convenu d'appeler « le consensus de Washington ».

Dans le cadre de la théorie standard, en effet, entendue comme l'ensemble des relations entretenues par l'Etat et l'industrie, la politique industrielle ne peut trouver sa place dans un système fondé sur les mécanismes de marché avec les lois de la concurrence. Or, comme les pouvoirs publics doivent fournir des mécanismes de régulation qui permettent un fonctionnement « optimum » du marché, ils peuvent alors aussi pour y parvenir mener des démarches concernant à la fois la politique de la concurrence, la politique commerciale ou encore les politiques technologique et industrielle (tableau 3).

Tableau 3 : distinction des différentes politiques en fonction des fondements du cadre conceptuel standard.

Dénomination des politiques	Cibles (dont elles tirent leur dénomination)
Politique de la concurrence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les pouvoirs de monopole ➤ Les abus de position dominante ➤ Les subventions publiques
Politique commerciale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les inégalités de traitement fondées sur la nationalité ➤ Les droits de douane
Politique technologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les aléas des donations naturelles ➤ Les différences internationales de connaissance et d'information
Politique industrielle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les défaillances du marché ➤ Les effets des externalités

Source : M. Humbert (1995), p.146.

Pour ce qui est de la politique technologique, par exemple, d'une certaine manière, il est implicitement admis que si les dotations « naturelles » doivent jouer leur rôle, le soutien public à la formation des ressources nationales de base en facteurs de production – tant qu'il en reste à un stade « précompétitif » - est justifié. La politique technologique prend en charge, en relayant la politique éducative, la formation des capacités d'innovation dont les firmes et l'industrie ont besoin pour mieux faire face à la concurrence internationale.

Néanmoins, dès lors qu'elle implique la nécessité d'une action volontariste de création ou de renforcement de la structure industrielle, toute politique industrielle est considérée comme s'opposant à la théorie libérale de la concurrence qui, au contraire, cherche à limiter tout interventionnisme et tout protectionnisme. Il apparaît ainsi que la politique industrielle présente des contours flous, même si des arguments économiques peuvent en justifier la pratique.

II-1-2) Une politique industrielle avec des contours flous

D'année en année, les pouvoirs publics ne cessent d'accroître leur intervention, mettant en place les éléments de ce qu'on appelle plus ou moins confusément une « politique industrielle ». Bien qu'omniprésente au sein des économies modernes, dans la mesure où toutes les actions de l'Etat ont de près ou de loin une incidence sur les structures industrielles et sur les comportements des agents, cette politique n'est pas toujours avouée. Elle est de surcroît souvent mal définie. Elle constitue pourtant, et de plus en plus, un instrument d'action privilégié de la politique globale.

Peut-on saisir les contours de la politique industrielle de la même façon qu'on peut cerner les contours des autres politiques de l'Etat (politique sociale, politique fiscale...etc.)? autrement dit, use-t-on de l'expression de la « politique industrielle » par simple « souci de symétrie » avec ces autres politiques, ou les actions de l'Etat dans ce domaine sont-elles à ce point dotées d'un système de cohérence sans faille qu'elles constituent une véritable politique?

Il est dès lors important de s'interroger à la fois sur les justifications d'une politique industrielle et sur l'opportunité de son identification. On présentera ensuite les différentes formes qu'elle peut revêtir, ainsi que les instruments qu'elle utilise, avant de mettre en évidence les limites de la politique industrielle.

II-1-3) Justification de la politique industrielle : « fondements théoriques » de l'intervention publique.

La politique industrielle recouvre des pratiques multiformes, d'existence ancienne, mais qui se sont développées et modifiées dans les dernières décennies. Elle correspond à des interventions des pouvoirs publics sur les appareils productifs, au moyen de subventions ou de crédits d'impôts, qui ont pour but d'aider la production ou la recherche-développement, mais aussi à des politiques d'incitation au regroupement et à la rationalisation des firmes, ou encore à la création de firmes.

Nous le disions précédemment, il n'existe pas de théorie scientifique, général et complète du rôle économique de l'Etat qui intégrerait les diverses formes de son intervention dans une explication d'ensemble et mettrait en évidence leurs effets dans l'économie globale. Par contre, de grands courants théoriques s'intéressent à l'opportunité d'une intervention des pouvoirs publics. Or, rares sont ceux qui nient la nécessité d'une intervention publique dans l'économie. Peu nombreux, d'ailleurs, sont ceux qui contestent l'intérêt du recours au mécanisme du marché. Aussi un consensus semble-t-il avoir émergé autour d'une troisième voie entre « le tout Etat » et « le tout marché » ou, si l'on veut, entre le dirigisme Etatique radical et « le laisser-faire » absolu.

Dans le cadre des idées libérales, la vie économique est dominée par l'idée de supériorité de l'initiative privée, l'Etat doit donc laisser jouer la libre-concurrence et les mécanismes du marché. Il doit, normalement, se tenir en dehors de l'activité économique et son action doit être aussi légère et neutre que possible. Ainsi, le philosophe H. Taine (1890, p.181) condamne-t-il violemment tout empiétement de l'Etat hors de ses missions spécifiques : « l'Etat est mauvais chef de famille, mauvais industriel, agriculteur et commerçant, mauvais distributeur de travail et de subsistance, mauvais régulateur de la production, des échanges, de la consommation, philanthrope sans discernement, directeur incompetent des beaux-arts, de la science, de l'enseignement et des cultes. En tous ces offices son action est lente ou maladroite, routinière ou cassante, toujours dispendieuse, de petit effet et de faible rendement, toujours à coté et au-delà des besoins réels qu'elle prétend satisfaire ».

Traditionnellement, l'intervention des Etats se justifie lorsqu'il s'agit d'accroître le « bien-être social ». Autrement dit, quand apparaissent des situations où le marché est incapable de garantir une allocation optimale des ressources et où la politique industrielle s'impose, notamment avec des manifestations comme l'apparition de monopoles, la présence de biens publics, le développement d'externalités, l'existence de biens collectifs... en général, dans un environnement incertain, l'intervention gouvernementale dépend de l'imperfection des informations et de la présence des coûts de transaction.

Grace aux apports de W. Beveridge et J. M. Keynes (1936), au lendemain de la première guerre mondiale, l'Etat était donc devenu un Etat providence devant accomplir de nouvelles missions et essentiellement en matière économique et sociale. Dans le cadre d'une telle théorie interventionniste, l'Etat n'est plus (comme dans l'analyse néoclassique) un simple ensemble d'individus qui décident d'agir collectivement, mais un véritable agent économique placé au-dessus des autres agents auxquels il peut imposer ses vues. Dans cette optique keynésienne ou néokeynésienne, où l'intervention de l'Etat n'est plus totalement taboue, on justifie très bien le coexistence d'un secteur privé, soumis aux règles du schéma classique, et d'une économie publique en charge de grands objectifs d'intérêt général (plein-emploi vigoureusement mise en œuvre dans les pays émergents et dans les régions les plus dynamiques du monde industrialisé, la nouvelle politique industrielle révèle bien les caractéristiques des nouveaux enjeux socioéconomiques. C'est Dani Rodrik, un économiste associé à l'école institutionnaliste étatsunienne qui est le premier à signaler ce phénomène (Dani Rodrik, 2004). Pour lui, le renouveau de la politique industrielle s'effectue sur deux plans : 1) celui du renouvellement des rôles des acteurs économiques, renouvellement qui ne repose plus sur le seul État omniscient et 2) celui qui accorde désormais la priorité aux dynamiques plutôt qu'aux seuls résultats.

II-2) Fin des politiques industrielles traditionnelles

C'est d'abord la crise du fordisme au milieu des années 1970 puis la montée des idées ultralibérales dans les années 1980 et 1990 qui ont sonné la fin des politiques industrielles traditionnelles, fondées principalement sur une gouvernance étatique prédominante. En réaction à ces politiques industrielles très interventionnistes, la pensée libérale triomphante a établi une stricte distinction entre les politiques horizontales qui s'adressent à toutes les entreprises, sans distinction et les politiques verticales qui ciblent des secteurs particuliers. Sous le dogme libéral qui envahit alors pratiquement tous les pays anglo-saxons, seules les premières seront tenues pour légitimes, parce qu'elles sont supposées laisser les marchés choisir les gagnants. En dehors de l'idéologie, l'opposition entre les politiques verticales et horizontales est cependant moins radicale qu'elle ne paraît. Même pendant les périodes interventionnistes, où les politiques sectorielles étaient tournées vers les secteurs manufacturiers traditionnels, ces dernières étaient accompagnées de mesures horizontales de soutien aux entreprises.

Ce sont surtout les ultralibéraux, qui s'opposent catégoriquement, par obscurantisme idéologique, à toute intervention étatique ciblée, qui ont amplifié cette opposition au point de présenter comme antinomiques les approches horizontales et verticales. Les décennies 1980 et

1990 seront donc, pour plusieurs pays, des années de « détricotage » des politiques industrielles. Souvent, nous dit Dani Rodrik, elles prendront d'autres noms comme par exemple les mesures de soutien aux exportations ou à l'attractivité des territoires. Mais systématiquement, ces mesures vont favoriser les grandes firmes transnationales.

II-2-1) Trois défaillances majeures

A contrario, ces années de libéralisme à tout crin vont montrer les nombreuses défaillances des marchés, dans un contexte de mutation industrielle large et profonde. Rodrik identifie trois de ces défaillances : technologiques, informationnelles et de coordination. Or, le renouveau de la politique industrielle provient des nouvelles pratiques de coordination qui permettent justement de répondre à ces échecs de marché. C'est l'approche qu'on pourrait nommer de façon générique la stratégie des réseaux « cluster », marquée par leur capacité à favoriser la restructuration de l'activité industrielle, qui explique le succès des nouvelles solutions mises en œuvre dans des pays émergents et des régions dynamiques des pays avancés. Précisons que le périmètre de ces activités ne se limite plus aux seuls secteurs manufacturiers, comme c'était très souvent le cas par le passé. Ces stratégies incluent aussi bien les secteurs manufacturiers, que celui des services ou des activités dans le secteur primaire.

Mais ce qui est particulièrement innovateur, nous dit l'auteur, c'est que les instances de mise en œuvre des politiques industrielles importent autant que la définition des moyens utilisés. L'intervention publique doit en effet encourager les acteurs privés à développer les synergies souhaitées. D'où le poids stratégique d'une coordination efficace et d'une participation de tous les acteurs importants.

II-2-2) Des éléments distinctifs

Par ailleurs, la nouvelle politique industrielle soutient davantage des activités que des secteurs. Les programmes de subventions favorisent les nouvelles activités (dans des secteurs en croissance), des processus d'apprentissage et des organisations partenariales redevables. Le succès de ces politiques repose aussi sur la création de nouvelles institutions financières, de nouveaux instruments complémentaires aux banques et au capital de risque. Rodrik donne les exemples de fonds souverains, de banque de développement ou, plus généralement, d'instruments permettant de canaliser l'épargne collective (par exemple les caisses de retraite) vers les nouvelles activités.

Pour l'économiste américain d'origine turque, il n'y a pas de succès d'exportation des pays émergents qui ne soit tributaire de mesures de politiques industrielles, citant plusieurs exemples de nombreux pays asiatiques ou d'Amérique latine. Quatre éléments ressortent

particulièrement de ces exemples. En Asie, l'élément le plus distinctif du renouveau des politiques industrielles est la création de « conseils délibératifs » aux niveaux appropriés de gouvernance, priorisant les espaces de collaboration (formelle ou informelle) traditionnels plutôt que chercher à en imposer arbitrairement des nouveaux.

Le deuxième élément important est la centralisation des moyens budgétaires pour la mise en œuvre de la politique industrielle. Cette centralisation donne à l'organisation publique de coordination la capacité de comparer les divers projets à financer (issus des acteurs) et de choisir les plus pertinents.

Le troisième élément renvoie à l'importance accordée à la conception d'une approche de supervision et contrôle des projets, qui doit favoriser la diffusion des succès et l'apprentissage des échecs, par exemple par le biais d'équipes multipartites de revue.

Enfin, le quatrième élément est la création de fonds publics de capital de développement – fonds souverain, banque de développement, etc.

Un dialogue ouvert, la transparence, la coopération, la clarté des critères de financements, un programme précis, une reddition de compte, voilà, en résumé, les principes qui guident ces nouvelles politiques industrielles.

II-2-3) L'exemple Européen

Comment mettre en œuvre ces nouvelles politiques industrielles au sein de la communauté européenne lorsque l'on sait que la vision ultralibérale tient le haut du pavé dans les officines de la Commission européenne (CE)? D'une part, la France n'est ni la seule, ni surtout la première à vouloir sortir du moule dominant qui excluait toute mention de politiques verticales du vocabulaire communautaire. Pour ce qui est du succès des nouvelles politiques industrielles, la plupart du temps mis en œuvre au niveau régional (dans le Pays basque espagnol, dans la « Troisième Italie » ou dans les pays scandinaves, en particulier au Danemark et en Suède) encourage en fait d'autres pays membres de la communauté européenne, telle la France, à s'engager dans la même mouvance. Il faut par ailleurs comprendre que, du fait de son caractère partenarial, la nouvelle politique industrielle a pu, dans ses diverses variantes, être mise en œuvre avec plus ou moins de succès tant dans les pays interventionnistes que dans les pays plus libéraux.

Dans ce contexte, la CE se devait de prendre position sur ces questions, ne serait-ce que pour répondre aux nombreuses voix qui demandaient une coordination européenne de ces stratégies. Dès 2005, la CE émet une communication prônant une approche plus intégrée de la politique industrielle pour l'Europe. Devant l'échec patent du programme de Lisbonne, projet économique ambitieux reposant exclusivement sur l'approche libérale, la Commission lance

un constat clair : l'Europe a besoin d'un cadre politique pour intégrer les efforts des pays membres pour l'innovation industrielle, dans un contexte de défaillances des marchés et de mutation structurelle qui justifient l'intervention étatique.

Ce qui est beaucoup moins clair, c'est le cadre en question. On sent, dans toutes les pages de ce rapport, le conflit non résolu entre les technocrates libéraux, qui repoussent les politiques sectorielles, et les réalistes, qui ont conscience qu'il y a une urgence d'agir en faveur de politiques plus ciblées. Ces derniers semblent donner le ton politique de cette communication qui, derrière les sempiternels diktats sur le rôle des marchés, imposent des stratégies ciblées en faveur des secteurs traditionnels de l'Europe, minés par la nouvelle compétitivité des pays émergents.

Mais il faudra attendre encore quelques années avant que la CE reconnaisse formellement la nécessité de s'engager plus activement dans la nouvelle politique industrielle. Dans une communication datée de la fin 2010 et intitulée « Une politique industrielle intégrée à l'ère de la mondialisation. Mettre la compétitivité et le développement durable sur le devant de la scène », la CE affirme clairement sa volonté d'une politique industrielle ciblée. Les raisons invoquées sont de trois ordres :

- la crise financière et les bulles immobilières qui frappent sévèrement les pays européens rappellent l'importance fondamentale de l'économie réelle, en particulier la structure manufacturière qui représente la base de la compétitivité européenne;
- le monde change rapidement, en particulier par la croissance phénoménale de la compétitivité des pays émergents ainsi que sous la pression concomitante de cette croissance sur les ressources naturelles;
- dans le contexte des changements climatiques, cet environnement économique oblige l'Europe à participer activement au mouvement précurseur de reconversion industrielle vers une croissance plus durable.

La conjoncture a changé : il semble évident que la grande crise des marchés financiers a affaibli la légitimité de l'approche libérale orthodoxe alors que les méthodes de la nouvelle politique industrielle ont fait leur preuve en démontrant leur capacité de reconversion industrielle des pays émergents. Après la grande récession et les impacts de plus en plus considérables du réchauffement climatique, qui illustrent de façon tragique la faillite du modèle libéral, les technocrates européens semblent, en outre, prendre conscience que la nouvelle politique industrielle devrait pouvoir les aider à inscrire l'Europe dans une reconversion écologique de l'économie. Car il faut reconnaître que sur le plan de la lutte aux changements climatiques, l'Europe joue un rôle pionnier indéniable. Les cibles européennes

de 2020 et 2050 sont ambitieuses et la volonté interventionniste européenne dans ce domaine n'est plus à démontrer.

Dans ce contexte, la communication de 2010 de la CE inscrit très clairement la politique industrielle européenne dans le cadre des enjeux liés au développement durable. Deux chapitres sont significatifs à cet égard. D'une part, le chapitre 7 qui précise le cadre général de la politique et l'objectif d'accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources et de l'énergie. On mentionne une stratégie à long terme afin de stimuler les investissements pour l'efficacité en matière d'émissions de carbone, d'énergie et de ressources dans tous les secteurs de l'industrie. D'autre part, le chapitre 8 qui développe la dimension sectorielle de la politique industrielle européenne par le biais d'un ensemble d'initiatives déterminées pour certains secteurs, à savoir :

- le programme spatial européen ;
- les équipements de transport, étant donné le rôle qu'ils ont à jouer pour le développement d'une mobilité durable ;
- les secteurs les plus prometteurs pour répondre aux autres défis de société qui se poseront en matière de changement climatique, de santé et de sécurité ;
- les secteurs dans lesquels la chaîne de valeur joue un rôle particulièrement important (secteurs traditionnels de la compétitivité européenne) ;
- enfin les secteurs à forte consommation d'énergie.

Pour la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle, la Commission appelle à une gouvernance européenne permettant de définir des intérêts industriels européens stratégiques. Pour elle, les réponses politiques nationales non coordonnées doivent céder la place à des réponses politiques européennes coordonnées. Pour surmonter les défaillances du marché et les déficits de financement, le cadre global européen est supposé permettre aux diverses régions de se donner des stratégies de spécialisation afin de développer des niches d'innovation par le biais de grappes et de réseaux, dont elle reconnaît le rôle fondamental. Pour l'aspect financier, la Commission propose de lever de grands emprunts obligataires permettant de financer les grands projets d'infrastructures dans les domaines de l'énergie et du transport. C'est dans ce cadre qu'elle se propose de surveiller les politiques et les performances des États membres en matière de stratégie industrielle et d'en rendre compte sur une base annuelle. Mais, au-delà des aspects industriels, les autres politiques liées à l'objectif de reconversion, telles que l'éducation, la recherche, la protection de l'environnement ou la lutte contre le changement climatique, devront aussi faire l'objet d'un suivi annuel.

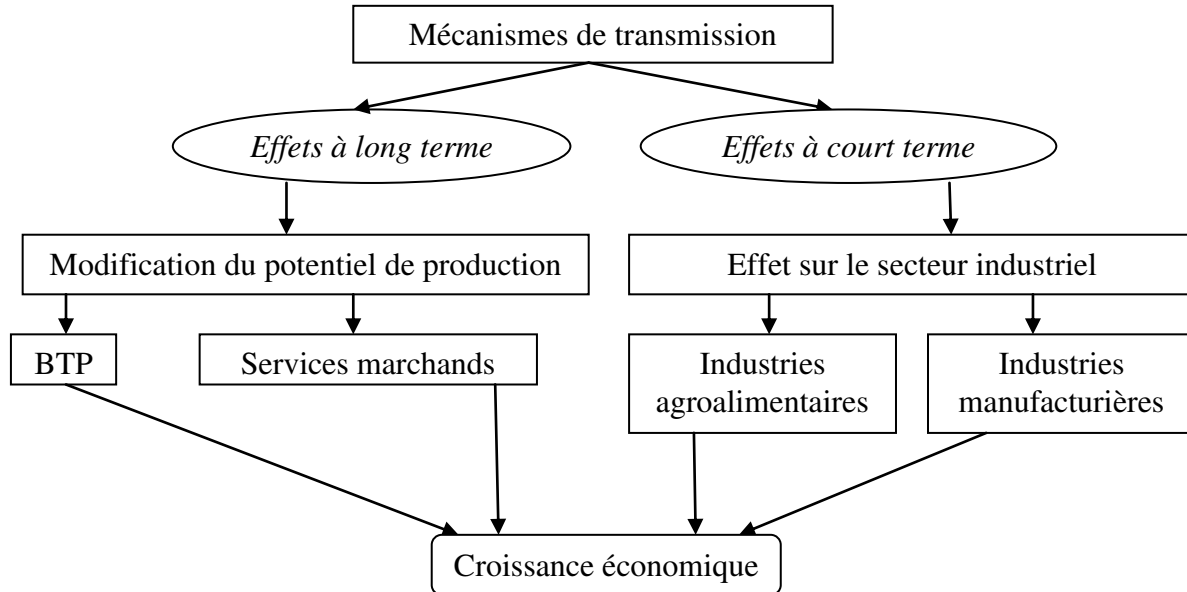
III) Amélioration de la production énergétique et investissement sur le capital humain comme principaux facteurs d'industrialisation : Approche comparative Afrique centrale – Canada.

III-1) L'indépendance énergétique et le développement industriel :

C'est universellement connu, le secteur de l'énergie est stratégique et influence l'évolution de tous les autres secteurs d'activité. Par exemple il faut en général une quantité d'énergie pour l'exploitation minière, la confection des produits manufacturés, bref c'est l'une des contraintes phare de l'industrialisation lourde. C'est un facteur de développement industriel pas facilement importable comme les autres (tels que le pétrole, la main d'œuvre qualifiée ...etc.) et donc qui doit être produit à l'intérieur du Pays domestique. Au Cameroun par exemple tout dernièrement le gouvernement a publié via son ministère des finances un besoin de 250 Mégawatt d'énergie pour nourrir et précisément rendre possible la mise en œuvre de l'industrie d'exploitation du fer dans la localité de Mbalam dans la région de l'est. Des exemples de ce type mettant en avant le besoin d'énergie pour l'avancée de l'industrialisation sont nombreux. L'électricité est le principal intrant des industries manufacturières. L'offre d'énergie devrait donc être toujours croissante face à une demande en constante augmentation. La hausse de la production énergétique a des « effets positifs » immédiats sur le secteur industriel et accroît la production du secteur. A titre d'exemple, la production d'aluminium dépend principalement de la fourniture en électricité. Par contre, un déficit structurel en énergie électrique a un « effet négatif » sur le potentiel de production de l'économie à moyen et long termes. Les industries ne pouvant produire à pleines capacités, la croissance économique s'en trouve diminuée. Ces effets se disséminent dans l'économie à travers les mécanismes de transmission et aboutissent à une augmentation (ou diminution) de la croissance comme l'illustre le graphique ci-dessous. En effet la modification de la production énergétique affecte via des mécanismes de transmission dans le court terme le secteur industriel (agroalimentaire et manufacture) et dans le long terme le potentiel de production (BTP³, services marchands) pour enfin influencer la croissance économique.

³ Batiments et Travaux Publics.

Graphique : effet d'un choc sur l'offre d'énergie (modification de la production énergétique)



Source : Conception de l'auteur.

Les réalités des autres pays et régions du monde telles que particulièrement le Québec au Canada viennent nous réconforter dans cette idée ; En effet le Québec est orienté à effectuer des pas vers une indépendance énergétique plus claire. Le Québec a fait partie du groupe de pionniers qui ont expérimenté la nouvelle politique industrielle avec la stratégie des grappes industrielles de l'ex-ministre Gérald Tremblay, mise en œuvre au début des années 1990. En complémentarité avec les politiques sur la main-d'œuvre et le développement régional, ces stratégies représentaient des innovations importantes.

Le fait est désormais avéré : la hausse tendancielle des prix du pétrole constitue l'un des facteurs les plus lourds de déstabilisation de la structure industrielle qui en constitue le fondement. Le pétrole rare et cher va réduire la compétitivité de nombres d'entreprises, créer des contraintes de plus en plus dures pour l'amélioration de la productivité et, à terme, définir le front d'une concurrence mondiale impitoyable. Toutes les économies nationales devront s'adapter. Et surtout, toutes se trouvent déjà engagées, qu'elles le veuillent ou non, dans un réaligement des conditions d'insertion dans les marchés, qui avantagera de plus en plus celles qui auront su réduire leur dépendance aux énergies fossiles et développer des solutions alternatives. Les gagnantes seront, à coup sûr, celles qui sauront passer de la réduction de la dépendance à l'indépendance pure et simple. Ces économies inventeront les voies de l'avenir en changeant de base énergétique. Celles qui sont les mieux pourvues en ressources naturelles et qui auront l'audace et l'imagination requises pour en faire un usage innovateur seront les économies qui dessineront l'avenir.

L'Afrique centrale est admirablement bien dotée pour construire son indépendance énergétique et se donner des infrastructures économiques adaptées aux défis du vingt-et-unième siècle. Elle a la capacité d'accélérer la transition vers une économie durable en transformant sa structure économique pour la faire reposer en très grande partie sur des énergies renouvelables. En faisant ce choix, notre société serait à même de canaliser ses dépenses énergétiques vers la construction d'une industrie nationale, tout en contribuant à faire face aux urgences climatiques.

Outre ses capacités hydroélectriques, l'Afrique centrale a un potentiel éolien extraordinaire : le plus grand gisement éolien d'Afrique se trouve en Afrique subsaharienne. Il représente cent fois la capacité installée de production hydraulique. Le potentiel de l'énergie solaire est également considérable : l'ensoleillement y est comparable et même supérieur à celui de nombreuses autres régions du monde, qui ont pourtant fait de l'énergie solaire une source significative de leur consommation énergétique (Laplante *et al.*, 2010).

Tout ce potentiel peut être exploité et mis en valeur dans des délais relativement courts. Il faut toutefois une volonté politique audacieuse qui ferait de l'indépendance énergétique un objectif stratégique visant une restructuration industrielle d'envergure, pour la transition vers une économie verte se déployant sur le plan industriel, environnemental et commercial. L'Afrique centrale peut donc devenir un producteur d'énergie propre, un développeur de technologie et un exportateur d'énergie renouvelable. La création d'emploi, le développement régional en profiteraient énormément. Les sommes gigantesques que nous consacrons à l'achat de carburants fossiles importés pourraient être réinjectées dans le marché intérieur (Laplante et Bourque, 2011). Mais c'est l'investissement dans le capital humain qui pourrait définitivement constituer la pierre angulaire de cette stratégie.

III-2) L'investissement dans le capital humain et le développement industriel :

Il est généralement reconnu que les théoriciens s'accordent tous sur le fait que l'accumulation du stock de capital humain a un impact positif et significatif sur la croissance au Cameroun et partant le développement industriel. De nombreuses études montrent qu'il existe une corrélation positive et biunivoque entre le système éducatif – et partant le développement du capital humain – et la croissance en Afrique [Sacerdoti et al., (1998); Banque Mondiale, (1999); Collier et Gunning, (1999)].

Aussi comprend-on plutôt mal que pendant plusieurs lustres, l'éducation et la santé aient été les laissés pour comptes des gouvernements. A telle enseigne d'ailleurs que par suite de l'application des politiques économiques inspirées par les institutions de Bretton-Woods, ce

sont les secteurs de l'éducation et de la santé qui en ont le plus fait les frais [Calipel et Guillaumont, (1994)].

Mais au delà de la légitimité des arbitrages des pouvoirs publics et des priorités attribuées aux dépenses gouvernementales, il convient tout de même d'admettre, dès lors, que l'éducation et la santé ne semble pas constituer – du moins durant les décennies 80 et voire 90 – un investissement un tant soit peu productif et encore moins une priorité absolue aussi bien du point de vue des pouvoirs publics que de ceux des institutions multilatérales. Car, pour les premiers, l'éducation en l'occurrence ne constitue pas à cette période une urgence à l'instar de la résorption des déséquilibres des agrégats macro-économiques et, pour les seconds, un accent particulier devrait plutôt être mis sur l'enseignement primaire et technique, l'enseignement supérieur apparaissant de ce point de vue superfétatoire (Ngango, 1998).

En outre, pour des raisons d'équité, d'effets externes et d'avantages sociaux, l'enseignement primaire devrait profiter de plus de ressources publiques, tandis que l'enseignement secondaire et, voire, l'enseignement supérieur, pourraient recourir aux recouvrements des coûts et aux financements privés (BAD,1998), et ce d'autant plus que le coût de formation est particulièrement élevé en Afrique Subsaharienne. Celui-ci représente en effet, par élève, 20 à 30% du PNB/habitant pour le primaire, 130% pour le secondaire et 1000% pour le supérieur (Hugon, 1999)⁴. Par ailleurs les investissements en capital humain ont de surcroît des rendements paradoxaux. C'est ainsi que ces taux avoisineraient 30% par an pour l'enseignement primaire et 20% pour l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique (Banque Mondiale, 1999)⁵. Toutefois pour Freeman et Lindauer (1999), ces estimations ne sont pas significatives et dépendent du coût d'opportunité du capital social qui a notamment décliné en période de crise économique. De tels taux de rentabilité de l'éducation devraient dès lors être revus à la baisse. De fait, le contexte de récession économique généralisée explique les démotivations qui affectent aussi bien le corps enseignant – victime de «hold-up»⁶ – et de

⁴ Un tel effort financier est sensiblement 10 fois supérieur à ce qu'il représente en Europe (Hugon,1999). L'enseignement supérieur représente ainsi 44,1 fois les dépenses publiques par étudiant consacrées à l'enseignement primaire pour un élève en 1990 contre tout de même 65,5 en 1980 (Banque Mondiale,1997).

⁵ En effet, en termes d'indicateurs sociaux tel que l'illettrisme, le taux de rendement de l'éducation primaire (en moyenne annuelle de 24,3%) est d'autant plus élevé que celui de l'enseignement supérieur est faible (11,7%). Aussi, en comparaison avec le coût de l'enseignement primaire, celui de l'enseignement supérieur s'avère particulièrement prohibitif pour des taux de rendement plutôt faibles (Gupta et al.,1997).

⁶ En effet, les défections des enseignants sont dues essentiellement, non seulement à la perte substantielle de leur pouvoir d'achat, mais aussi à la détérioration de l'environnement du travail, en raison de l'obsolescence des infrastructures pédagogiques et des besoins importants liés à l'encadrement des effectifs de plus en plus pléthoriques (en deux décennies, les effectifs du primaire ont doublé, tandis que ceux du secondaire ont plus que quintuplé (BAD,1998)).

la santé, que les apprenants et leurs parents – confrontés aux affres de l'érosion du pouvoir d'achat et de la persistance du chômage.

Le rôle de l'éducation et de la santé dans l'économie – et de façon criante en Afrique – est dès lors fondamental à un point tel que les tests de convergence à la Barro (1991) mettent un accent particulier sur l'investissement en capital humain – évalué en l'occurrence par le taux de scolarisation –, parmi les déterminants significatifs de la croissance en Afrique [Collier et Gunning, (1999)]. Ainsi, d'après ces auteurs, le capital humain a une influence positive et significative sur le taux de croissance par habitant en Afrique. Toutefois, ces résultats doivent être pris avec circonspection du fait de la méthodologie employée : le taux d'inscription semble effectivement avoir une incidence significative sur la croissance, mais en présence d'autres variables⁷, cette significativité devient négative [Pritchett, (1997); Freeman et Lindauer, (1999)]. En outre, cette contribution significative du capital humain sur la croissance est sexospécifique. En effet, si la formation des hommes en confirme la significativité partielle sur la croissance, il n'en est plus de même lorsque l'on prend en compte l'incidence de celle des femmes [Barro et Lee, (1994); Barro, (1997)]. De fait, le taux de scolarisation se révèle une approximation quelque peu contestable de l'accumulation du capital humain, car il évalue les conditions initiales et non l'accroissement de la main d'œuvre qualifiée [Freeman et Lindauer, (1999)]⁸, alors que le capital physique semble constituer un facteur plus déterminant – et significatif – de la croissance que le capital humain [Pritchett, (1997); Sacerdoti et al., (1998)].

Une approche alternative au taux de scolarisation pris comme variable endogène – due en l'occurrence à Nelson-Phelps (1966) – consiste à considérer plutôt le *stock* du capital humain comme le principal moteur de la croissance. Cependant ces approches sont confrontées à des problèmes de mesures. En effet, la mesure du stock du capital humain peut surestimer l'effectif réellement utilisé pour produire des biens et des services, tandis que les taux de scolarisation ou de réussite – nombre d'années d'études – peuvent être élevés sans pour autant entraîner une accélération de la croissance si la qualité de l'enseignement est médiocre ou si les personnes ayant reçu une instruction sont sous-employées en raison des distorsions sur le marché du travail [Banque Mondiale, (1999)]⁹.

⁷ En l'occurrence les «dummy» régionaux, les mesures de stabilité politique, les mesures d'ouverture économique etc...

⁸ Freeman et Lindauer admettent toutefois que les pays dont les taux de scolarisation initiaux sont les plus élevés progressent plus vite que les autres.

⁹ Cf. également Gurgand (2000) pour une discussion approfondie.

Le stock de capital humain conditionne en tout état de cause l'aptitude d'un pays à innover, autrement dit à engendrer le progrès technique, et donc à être en mesure de rattraper les pays plus avancés. En effet, l'éducation permet d'augmenter la capacité d'*innovation* – création d'activités, de produits et de technologies – d'une part, et d'*adaptation* aux nouvelles technologies, accélérant de fait la *diffusion* du progrès technique dans le tissu économique, d'autre part [Aghion et Howitt, (2000)]. A cet égard, l'ouverture économique due à la mondialisation, dont le corollaire est l'accroissement de la compétition et une plus grande maîtrise de l'information – voire de connaissances –, milite en faveur d'une meilleure efficacité du système éducatif – aussi bien interne qu'externe – et de santé, africain [Banque Mondiale, (1999)]¹⁰. L'amélioration de l'efficience y corrélative devrait dès lors entraîner non seulement celle des compétences des individus, autrement dit leurs compétitivités individuelles du travail, mais aussi celle de la compétitivité globale de l'économie, au sens où l'entend notamment Lucas (1994).

De nombreux auteurs sont unanimes : les politiques d'ajustement structurel ont eu des effets particulièrement dépressifs sur le «marché» de l'accumulation du capital humain en Afrique (Barro et Lee,1994; Lucas,1994). La demande d'éducation et l'accès aux services de santé sont en effet tributaires du pouvoir d'achat des ménages, de surcroît compte tenu du phénomène d'hystérésis sur le marché de travail, tandis que l'offre souffre de la pénurie des moyens institutionnels.

La distribution de la main d'œuvre en Afrique par secteur, en moyenne, est illustrée dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 1: Distribution Moyenne de la Main d'œuvre par Secteur en Afrique (en pourcentage)

Secteur/Période	1980	1997
- Agriculture	69,92	61,40
- Industrie	10,75	12,66
- Industries Manufacturières	5,31	6,80
- Services	19,35	25,97

Source : Nos calculs à partir des données du BIT (1998).

Il ressort du tableau si dessus que l'industrie représente la part congrue de la distribution de la main d'œuvre en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier, après les services et loin derrière l'agriculture. Ces deux secteurs – l'industrie et dans une moindre mesure les services – ne peuvent donc pas, en l'état actuel de la conjoncture, espérer un développement s'ils n'ont pas une source intarissable de potentiels employés qualifiés ; Même si

¹⁰ Il s'agit d'améliorer la qualité de l'enseignement, qui devrait se traduire par l'augmentation du taux de réussite, et donc la diminution des taux de redoublement et d'abandon, carences qui constituent la véritable pierre d'achoppement du système éducatif africain (Castro-Leal et al.,1999).

l'investissement physique prend place, il faudra nécessairement que le capital humain qualifié suive.

CONCLUSION :

A l'échelle mondiale, les pays qui ont su bénéficier de la « globalisation » sont, comme en Asie du sud et du Pacifique, ceux qui ont mis en place un véritable processus local d'industrialisation et de diversification. Ce qui leur a permis de profiter de l'exportation des produits manufacturés. Et si dans la plupart des pays du monde, les échanges des biens industriels ont enregistré une croissance à deux chiffres, l'augmentation pour l'Afrique restait surtout due au raffermissement des cours des produits de base et, en particulier, de ceux du pétrole. En matière de performance compétitive industrielle, les pays africains se situent aujourd'hui, pour la plus part, parmi les soixante derniers (ONUUDI, 2009). A l'exemple de la Chine ou des pays émergents contemporains, le développement de la sous-région Afrique centrale nécessite désormais que celle-ci se donne des moyens, notamment à travers des politiques industrielles précises, de briser le cercle vicieux d'une croissance faible engendrée par la dépendance des exportations aux produits primaires.

Concept flou et pas véritablement stabilisé par la théorie économique, la politique industrielle implique une action volontariste de création ou de renforcement de la structure industrielle, même si une telle initiative a souvent été considérée comme s'opposant à la théorie libérale de la concurrence et qui, au contraire, cherche à limiter tout interventionnisme et tout protectionnisme. Au lendemain des indépendances africaines, et en particulier des pays de l'espace CEEAC, les différentes politiques industrielles mises en place comme dans la plus part des pays en voie de développement tournaient autour de stratégies recherchant la diversification des économies, dans l'optique de minimiser considérablement leur dépendance par rapport aux produits de base. On y retrouve l'import-substitution, la substitution des importations et, dans une moindre mesure, la stratégie des industries industrialisantes, ainsi que divers outils institutionnels d'incitation et d'accompagnement (codes des investissements, mesures fiscal-douanières, etc.).

L'étude transversale des économies montre néanmoins que celles-ci n'ont pu ni se diversifier (car elles restent largement dépendantes des ressources naturelles), ni accroître leur valeur ajoutée manufacturière. Ainsi, la part de l'industrie manufacturière s'élève à moins de 10% du PIB dans les pays concernés. Selon les statistiques de l'UNIDO, sur la période 1995-2009, seul le Cameroun (environ 17%) et le Burundi (10%) arrivent à maintenir une part supérieure ou égale à la moyenne régionale.

Face à ces constats et compte tenu des défis de plus en plus accrus auxquels les pays sont désormais confrontés, la mise en place d'une économie de « la transformation » vers l'industrialisation en Afrique Centrale apparait dorénavant comme un impératif de survie. La promotion d'une industrialisation véritable en Afrique centrale passe d'abord par une révision du processus de développement industriel actuel, en vue de la construction d'une dynamique de transformation reposant sur une industrialisation de l'agriculture. Cette révision passant par la lutte pour une indépendance en énergie et l'investissement dans le capital humain comme nous ont démontré les résultats de notre analyse.

Toutefois il est utile de mentionner en guise de perspective d'autres travaux autour du même thème, qu'en plus du problème de l'orientation de la politique industrielle, un autre problème que l'Afrique centrale aura à affronter est évidemment sa mise en œuvre, en particulier son financement.

Référence bibliographique:

- 1) Aghion, P. et P. Howitt (2000): “Théorie de la Croissance Endogène”. Paris, Dunod.
- 2) BAD (Banque Africaine de Développement) (1998): “Rapport sur le Développement en Afrique”, 1998, Abidjan, BAD.
- 3) Banque Mondiale (1999): “Rapport sur le Développement dans le Monde : le Savoir au Service du Développement”, 1998-1999, Paris, Ed Eska.
- 4) Barro, R.J. and J.W. Lee (1994): «Losers and Winners in Economic Growth» in Proceedings of the Annual Conference on Development Economics, The World-Bank, 267-297.
- 5) Barro, R.J. (1991): «Economic Growth in a Cross Section of Countries», Quaterly Journal of Economics, 106 : 407-444.
- 6) Barro, R.J.(1997): “Determinants of Economic Growth : A Cross-Country Empirical Study”, The MIT Press.
- 7) Becker, G. S. (1993): «Nobel Lecture: the economic way of looking at behaviour», Journal of Political Economy, 3 : 385-409.
- 8) BIT(Bureau International du Travail) (1998): “Rapport sur L’Emploi dans le Monde 1998-99 : Employabilité et Mondialisation – Le Rôle Crucial de la Formation”. Genève.
- 9) Bourque, G. L., (2000) : « Le modèle québécois de développement : de l’émergence au renouvellement », PUQ.
- 10) Calipel, S. et P. Guillaumont (1994): «L’Evolution des Dépenses Publiques d’Education et de Santé : Déterminants et Conséquences» in Ajustement et Développement. L’expérience des Pays ACP, Afrique, Caraïbe, Pacifique, Guillaumont, PetS.(eds), Paris, Economica.
- 11) Castro-Leal, F., J. Dayton, L. Demery and K. Mehra (1999): « Public Social Spending in Africa : Do the Poor Benefit ?», World-Bank Research Observer, 14(1) : 49-72.
- 12) Collier, P. and J.W. Gunning (1999): «Explaining African Economic Performance», Journal of Economic Literature, 37(1) : 64-111.
- 13) COMMISSION EUROPÉENNE (2005), « Mettre en œuvre le programme communautaire de Lisbonne : Un cadre politique pour renforcer l’industrie manufacturière de l’UE - vers une approche plus intégrée de la politique industrielle », Bruxelles.
- 14) COMMISSION EUROPÉENNE (2010), « Une politique industrielle intégrée à l’ère de la mondialisation. Mettre la compétitivité et le développement durable sur le devant de la scène » ; Bruxelles.
- 15) CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (2011), « Le changement climatique, les nouvelles politiques industrielles et les sorties de crise » ; Bruxelles.
- 16) CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (2008) «Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale», Paris.
- 17) Conte, B. (2001): «La Diffusion d’Internet en Afrique : ce que révèlent les chiffres», Revue Canadienne d’Etudes du Développement, 22 (3) : 675-696.
- 18) Eboko, F. (2006):«Santé» in Atlas de l’Afrique : Cameroun. Paris, Les Editions J.A.
- 19) Farrell, J.P. et J.B. Oliveira (eds) (1993): “Teachers in Developing Countries: Improving Effectiveness and Managing Costs”; The World-Bank.
- 20) Freeman, R.B. et D.L. Lindauer (1999): «Why not Africa?», NBER Working-Paper n° 6942.
- 21) Fried, Michel et Pierre HÉRITIER (sous la direction de). (2006), « Le retour des politiques industrielles? » ; Les Cahiers Lasaire n° 32, décembre.
- 22) Ghura, D. (1997): «Private Investment and Endogenous Growth : Evidence from Cameroon», IMF Working-Paper n°97/165.
- 23) Gordon, J. (1997): «The Effect of Increasing Government Employment on Growth : Some Evidence from Africa», IMF Working Paper n°97/33.
- 24) Gupta, S, M. Verhoeven and E. Tiongson (1999): « Does Higher Government Spending Buy Better Results in Education and Health Care ?», IMF Working Paper n°99/21.

- 25) Gupta, S., B. Clements et E. Tiongson (1998): « Les Dépenses Publiques de Développement Humain », *Finances et Développement*, 35(3) : 10-13.
- 26) Gupta, S., K.Honjo et M.Verhoeven (1997): «The Efficiency of Government Expenditure : Experiences from Africa», IMF Working-Paper n°97/153.
- 27) Gurgand,M. (2000): «Sait-on Mesurer le Rôle Economique de l'Education ?», *Revue Française d'Economie*, 3 : 121-156.
- 28) Haque, N.U. et J.Aziz (1998):«The Quality of Governance : «Second-Generation» Civil Service Reform in Africa», IMF Working-Paper n°98/164.
- 29) Harris, R. (1995): “Using Cointegration Analysis in Econometric Modelling”. London, Prentice Hall, Harvester Wheatsheaf.
- 30) Hausmann, Ricardo, et autres (2008). “Reconfiguring Industrial Policy: A Framework with an Application to South Africa”; Faculty Research Working Papers Series, John F. Kennedy School of Government.
- 31) Hugon, P. (1999): “L'Economie de l'Afrique”, Paris, La Découverte, 2^{ème} éd.
- 32) Klitgaard, R. (1995); “Institutional Adjustment and Adjusting to Institutions”, World-Bank Discussion Papers n°303.
- 33) Kraay,A. et C. Van Rijckeghem (1995): «Employment and Wages in the Public Sector : A Cross-Country Study», IMF Working Paper n°95/70.
- 34) Lachaud, J.P. (1995): «Marché du Travail et Exclusion Sociale dans les Capitales d'Afrique Francophone : Quelques Eléments d'Analyse», *Revue Tiers-Monde*, 142 : 279-302.
- 35) Lachaud, J.P. (1997): «Exclusion du Marché du Travail, Inégalité et «Genre» dans les Capitales Africaines : Une Méthode Nouvelle de Mesure», *Revue Tiers-Monde*, 152 : 777-779.
- 36) Lucas,R.E.B. (1994): «Les Répercussions de l'Ajustement Structurel sur les Besoins de Formation», *Revue Internationale du Travail*, 133(5-6) : 741-759.
- 37) Michaelowa,K. (2001): «Primary Education Quality in Francophone Sub-saharan Africa : Determinants of Learning Achievement and Efficiency Considerations», *World Development*, 29(10) : 1699-1716.
- 38) Nelson, R. et E. Phelps (1966): «Investment in Humans, Technological Diffusion and Economic Growth». *American Economic Review*, 61:69-75.
- 39) Ngango,G.(1998): «L'Afrique Malade de son Université», *Jeune Afrique Economie*, 254.
- 40) OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) (1996): «L'Economie Fondée sur le Savoir» in *Perspectives de la Science, de la Technologie et de l'Industrie*. Paris.
- 41) Pineau,P.-O. (2002): «Electricity Sector Reform in Cameroon : is privatization the solution ?», *Energy Policy*, 30 : 999-1012.
- 42) Pritchett,L.(1997): «Where has All the Education Gone ?», Policy Research Working-Paper n°1581, the World-Bank.
- 43) Rodnik, Dani. (2004); “Industrial Policy for the Twenty-First Century”, Faculty Research Working Papers Series, John F. Kennedy School of Government.
- 44) Sacerdoti, E., S. Brunschwig et J. Tang (1998): «The Impact of Human Capital on Growth : Evidence from West Africa», IMF Working-Paper n°98/162.
- 45) World Bank (1997): “Health, Nutrition & Population”, Sector Strategy Paper Series, Washington.